



L'association
syndicale de défense
contre la mer
de Gêfosse-Fontenay
– Grandcamp-Maisy

Caen, le 6 décembre 2013

INVITATION PRESSE

Lancement du chantier de création de la cale d'accès au domaine public maritime à Grandcamp-Maisy

Le conseil général du Calvados, la mairie de Grandcamp-Maisy, le comité régional de la conchyliculture, l'association de défense contre la mer « Gêfosse-Fontenay », Isigny-Grandcamp intercom et l'État s'engagent pour la réalisation de la cale d'accès au domaine public maritime à Grandcamp-Maisy qui permettra aux professionnels de la conchyliculture d'avoir un accès sécurisé aux parcs.

Leur volonté commune avait été formalisée par la signature du protocole d'accord financier en mars 2013 à la sous-préfecture de Bayeux.

Aujourd'hui, l'ensemble des études et la phase d'instruction étant terminés, les travaux vont pouvoir commencer.

Les partenaires sont donc heureux de vous convier à l'emplacement de la future cale le jeudi 12 décembre 2013.

Rendez-vous le Jeudi 12 décembre 2013, 14h30

A l'emplacement de la cale, à proximité de la base conchylicole,
(Route départementale 113 A)

En présence de :

- Michel Lalande, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados,
- Jean-Léonce Dupont, président du Conseil général du Calvados,
- Serge Bigot, maire de Grandcamp-Maisy,
- Louis Lelong, président d'Isigny-Grandcamp intercom,
- Joseph Costard, président du Comité régional de la conchyliculture,
- Jean-Yves Cornière, président de l'association de défense contre la mer
- Alain Damecour, représentant de l'indivision Damecour.

Emplacement de la future cale d'accès au domaine public maritime à Grandcamp-Maisy.



A l'ouest de la commune et à l'est de la base conchylicole.

Suivre la RD 113 A (panneaux vente directe huîtres)